

Prévenir la cécité liée à l'âge

En collectant l'or dentaire de leurs patientes et patients, **les médecins-dentistes soutiennent les projets ophtalmologiques de la Croix-Rouge**. Aperçu des défis soulevés par le vieillissement démographique en matière de santé oculaire et de la manière dont l'organisation entend y faire face.

Texte : CRS, Anabel Marques

L'Organisation mondiale de la Santé estime à un milliard au moins le nombre de personnes aveugles ou malvoyantes, dont le handicap est dû à une maladie curable. Un diagnostic précoce et des mesures prophylactiques permettraient en effet d'éviter 75 % des déficiences visuelles. Non dépistées ou non traitées, ces dernières ont de graves conséquences pour celles et ceux qui en souffrent. Dans les

pays à revenus faibles ou moyens notamment, ces personnes ne peuvent souvent plus travailler ou sont contraintes d'interrompre leur scolarité, risquant ainsi de s'enfoncer (encore davantage) dans la misère. Neuf personnes souffrant d'un handicap visuel sur dix vivent dans ces pays, car l'accès aux soins ophtalmologiques y est encore insuffisant, en particulier dans les régions rurales et défavorisées.

Les personnes âgées sont les plus touchées
Les plus de 50 ans sont les plus touchés par la cécité et les déficiences visuelles : 86 % des 36 millions de personnes aveugles dans le monde et 80 % des 217 millions de personnes atteintes de déficience visuelle modérée à sévère appartiennent à cette tranche d'âge.
Et leur nombre va continuer à augmenter. Certes, le vieillissement de la population



Tampure Wunpoa-Nalerigu, 86 ans, a été opérée de la cataracte à l'hôpital de Walewale, au Ghana. Le Dr Seth Wanye, lors du contrôle de suivi
Photo : CRS, Remo Nægeli



Après douze ans de cécité due à la cataracte, Christine Tchalla, 78 ans, est sur le point d'être opérée à l'hôpital de Kpalimé, au Togo.
Photo: CRS

ne concerne pas toutes les régions du monde dans la même mesure. Néanmoins, les Nations Unies estiment que dans dix ans, la Terre comptera environ 1,4 milliard de personnes de plus de 60 ans, contre 901 millions en 2015. L'âge étant un facteur de risque déterminant pour plusieurs maladies oculaires, le vieillissement démographique va induire une progression de la cécité et des handicaps visuels. Certaines études indiquent ainsi que les cas de dégénérescence maculaire liée à l'âge, une maladie entraînant la perte de la vision centrale, vont être multipliés par sept. Il faut également s'attendre à une hausse du nombre de personnes atteintes de glaucome, de cataracte et de presbytie.

La cécité due à l'âge, un phénomène lourd de conséquences

La perte de la vue liée à l'âge a des répercussions considérables pour les personnes concernées mais souvent aussi pour leur entourage, puisqu'elle accroît le risque de dépression et d'autres affections psychiques ou physiques. La cécité et les déficiences visuelles peuvent en outre altérer gravement la qualité de vie des seniors, surtout s'ils vivent seuls. Ils ne sont parfois plus en mesure de travailler, ont plus de difficulté à se déplacer, devenant ainsi moins autonomes, et ont besoin de davantage de soutien pour gérer le quotidien et se prendre en charge. Leur

vie sociale s'appauvrit, des douleurs ou d'autres troubles peuvent apparaître. Jouir d'une bonne santé oculaire lorsque l'on vieillit permet de rester un membre actif de la communauté et de continuer à participer à la vie familiale. Cet aspect est d'autant plus important que les seniors jouent souvent un rôle central dans la garde des enfants ou l'accomplissement des tâches domestiques.

Prévention et accès aux soins

La perte de la vue liée à l'âge n'est pas une fatalité. Un dépistage précoce et le traitement des troubles peuvent permettre, même lorsque l'on vieillit, d'assurer sa sécurité économique et de conserver une vie sociale active. Au-delà de l'accès aux soins, le travail de sensibilisation à la fréquence et aux conséquences des affections oculaires chez les seniors est donc crucial. C'est dans cet esprit que la Croix-Rouge suisse mène à bien des projets ophtalmologiques au Ghana, au Togo, au Bangladesh, au Kirghizistan et au Népal. Dans ces pays d'intervention, elle collabore étroitement avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et avec les autorités sanitaires. L'accent est de plus en plus mis sur une approche intégrative, la santé oculaire étant intimement liée à d'autres questions sanitaires telles que l'alimentation. Combiner différentes mesures permet d'augmenter l'impact du travail fourni. L'objectif est de garantir à tous l'accès aux examens et traitements ophtalmologiques. Tous les jours, des interventions simples et peu coûteuses permettent ainsi



Cette grand-mère de Janakpur, au Népal, a recouvré la vue après une opération de la cataracte. Elle porte des lunettes de soleil pour protéger ses yeux de la lumière vive. Photo: CRS

de changer la vie de patients et de patientes, comme celle de Christine Tchalla, une Togolaise de 78 ans vivant dans la région des Plateaux, qui avait perdu la vue douze ans plus tôt à cause de la cataracte. Grâce à la Croix-Rouge, elle a pu être opérée peu après le diagnostic. Malgré une coupure de courant survenue pendant l'opération, l'intervention, qui a duré moins de 20 minutes, s'est déroulée avec succès. Christine Tchalla a alors pu commencer une nouvelle vie, dans la dignité, ce dont elle est très reconnaissante.

Une réussite durable grâce à un partenariat solide

L'opération « Vieil or pour redonner la vue » a été lancée en 1980 grâce au docteur Max Schatzmann, membre de la SSO. C'est à lui que l'on doit l'ingénieuse idée de demander aux patients de faire don de leur or dentaire au profit de la médecine oculaire dans les pays les plus pauvres. Depuis, le produit de la vente de l'or dentaire fondu et de vieux bijoux permet à la Croix-Rouge suisse de financer ses projets ophtalmologiques. À ce jour, l'opération a permis de récolter la somme incroyable de 30 millions de francs et un nombre considérable de personnes aveugles et malvoyantes ont ainsi pu recouvrer la vue.

Le partenariat avec la SSO permet de financer des contenus rédactionnels comme cet article, des conférences pour les étudiants en médecine dentaire, une séance d'information sur l'opération « Vieil or pour redonner la vue » pour les nouveaux membres de la SSO et la présence de la Croix-Rouge à son congrès. Merci infiniment !

Veillez adresser vos demandes et vos dons à :

Croix-Rouge suisse, Redonner la vue, Rainmattstrasse 10, case postale, 3001 Berne
www.redcross.ch/ordentaire